

UNE INTRODUCTION À

L'INTERSECTIONNALITÉ

POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Table des matières

Introduction	1
1. L'intersectionnalité en tant que théorie	2
2. Égalité et non-discrimination : un patchwork de politiques publiques	6
3. Intersectionnalité dans la vie locale	8
4. C'est parti ! Que peuvent faire les collectivités territoriales ?	17
Conclusion	22
Remerciements	25
Bibliographie et ressources	27
Notes	28

Introduction

L'année 2021 a marqué le 15^e anniversaire de la **Charte pour l'égalité**¹ du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE). Cette charte est **un instrument novateur conçu pour aider les collectivités territoriales à apporter une plus grande égalité dans la vie de leurs administré.es**, et a été signée à ce jour par plus de 2 000 signataires dans 36 pays. Afin de garantir l'impact sur le long terme de cette accomplissement, le CCRE a décidé de lancer un processus de révision et de réflexion de la Charte.

Au cours de cet examen, l'intersectionnalité a été désignée comme un cadre important pour comprendre les inégalités et discriminations et, à ce titre, il a été jugé important de veiller à ce que les personnes travaillant dans les collectivités territoriales en aient une compréhension commune et meilleure.

Alors même que les défis économiques générés par la crise du COVID-19 exacerbent des problèmes déjà pressants pour les collectivités territoriales, tels que la migration et les flux de réfugiés venant des zones de conflit, les événements climatiques ou encore la crise énergétique, les inégalités sociales continuent d'imprégner presque tous les défis auxquels celles-ci sont confrontées.

Bien que les défis traditionnels des collectivités territoriales ; tels que l'éducation, la santé, les transports, la sécurité et les infrastructures ; restent présents, on observe dans le même temps une hausse des demandes/besoins de financement et de ressources, à mesure que les communautés répondent aux besoins changeants de leurs citoyen.ne.s, comme par exemple le vieillissement des populations et autres changements démographiques.

La lutte contre les inégalités via l'élaboration de politiques publiques, tant au niveau stratégique que pratique, peut bénéficier d'une approche intersectionnelle. Le présent guide se propose donc de présenter ce concept essentiel ainsi que son application par la mise en lumière des bonnes pratiques de collectivités territoriales, et via des outils graphiques pour encourager le dialogue et l'élaboration de politiques publiques.

Les bonnes pratiques présentées ci-dessous fournissent des exemples couvrant différents volets de l'égalité qui se croisent avec le genre. Elles ont été identifiées par des recherches documentaires et sélectionnées avec le souci de représenter une diversité tant géographique que thématique dans l'approche de l'intersectionnalité en Europe.

L'intersectionnalité offre aux collectivités territoriales de nouvelles façons de comprendre et d'explorer comment les différentes dimensions de l'identité d'un individu peuvent l'exposer à des expériences de discrimination qui sont exacerbées lorsque ces dimensions se croisent.

Aborder le thème de l'intersectionnalité n'est pas facile. Ce guide n'a pas la prétention d'offrir des solutions rapides aux défis sociétaux complexes et interdépendants associés à l'égalité et à la non-discrimination. Il s'agit de la première tentative du CCRE d'ouvrir un dialogue et de poser les bases pour que les collectivités territoriales s'approprient le concept et réfléchissent à la manière dont celui-ci peut être intégré dans leurs politiques, étant donné qu'**apprendre, appliquer et tester de nouvelles approches en matière d'égalité est une étape importante pour que le concept de communauté inclusive devienne une réalité.**

1. L'intersectionnalité en tant que théorie

Ce guide cherche à mettre en lumière ce concept pour les collectivités territoriales en résumant la théorie et en l'illustrant par des exemples de bonnes pratiques et par des outils graphiques. Il fournit une série de points d'entrée pour examiner l'intersectionnalité en tant qu'approche, ce qui peut nous permettre de mieux comprendre nos communautés et de mieux identifier et répondre à leurs besoins.

Cette section présente la théorie de l'intersectionnalité et son origine, du monde universitaire à la pratique. L'intérêt de comprendre les racines de l'intersectionnalité est double : premièrement, cela démontre comment cette théorie est née de réalités vécues ; et deuxièmement, comment ces expériences peuvent servir de catalyseur pour analyser et interpréter les discriminations dans la société.

Pour les universitaires, les théories fournissent le moyen de relier les concepts et les idées au monde réel et observable. L'impact que l'intersectionnalité a eu sur la compréhension de la manière dont les inégalités et l'exclusion se produisent dans de multiples dimensions à travers les groupes et les identités sociales continue de gagner en importance chez les décideuses politiques, les activistes et les citoyen.ne.s.

Le concept d'intersectionnalité a été créé pour la première fois en 1989 par une professeure de droit américaine, Kimberlé Crenshaw, lorsqu'elle a utilisé ce terme pour étudier les raisons pour lesquelles les contestations juridiques de la discrimination sur le marché du travail introduites par des femmes noires étaient différentes de celles impliquant des hommes noirs ou des femmes blanches. Elle s'est appuyée sur trois affaires, dont *DeGraffenreid v General Motors* (1976), dans laquelle un tribunal américain a estimé qu'une cause d'action pouvait être examinée pour discrimination raciale ou discrimination sexuelle, mais pas pour une combinaison des deux.²



L'intersectionnalité est un projet intellectuel et politique de grande envergure, mené en collaboration avec de nombreux types d'acteurs sociaux



Patricia Hill Collins

Lorsque Crenshaw a publié son article fondateur, elle a attiré l'attention sur l'ensemble des travaux déjà existants relatifs aux inégalités dans la vie d'un individu, publique et privée. Ce travail comprenait des recherches et des analyses qui examinaient la manière dont les pratiques, les processus et les actions dans les organisations et les institutions peuvent mener au maintien des inégalités classistes, sexistes et racistes.³

Ce que Crenshaw dévoile avec l'intersectionnalité nous pousse à trouver des outils nouveaux et différents pour ouvrir des conversations qui vont au-delà des récits singuliers de discrimination. Elle affirme que, par le prisme de l'intersectionnalité, il est possible de mettre en lumière et d'amplifier les voix des individus et leurs expériences vécues en relation avec leur identités, l'(in)justice sociale ou l'exercice du pouvoir institutionnel.

Les pierres angulaires de l'intersectionnalité : Genre, racialisationⁱ et classe sociale

La sensibilisation des politiciens et des experts techniques à l'intersectionnalité pose les bases pour l'exploration de nouvelles voies stratégiques pour lutter contre les inégalités sociales et économiques dans l'élaboration des politiques.

Certaines théories sociales trouvent un écho auprès de leur public, deviennent populaires et suscitent de nombreuses discussions ; l'intersectionnalité en est un exemple. Si certaines théories parviennent à passer du monde universitaire à celui de la politique et de l'activisme, c'est peut-être tout simplement, comme l'affirme le sociologue culturel Murray Davis, parce qu'elles sont généralement intéressantes. Selon lui, ces théories se démarquent généralement de notre « monde de vérités anciennes considérées comme acquises » et répondent à la préoccupation première d'un public face à un problème spécifique.⁴



L'intersectionnalité est une loupe à travers laquelle vous pouvez voir d'où vient le pouvoir et à quoi il se heurte, où il s'imbrique et où il se croise. Ce n'est pas simplement qu'il y a un problème de race par ci, un problème de genre par-là, et un problème de classe ou de LGBTQ autre part.



Kimberlé Crenshaw

Alors que l'intersectionnalité est de plus en plus présente dans les discussions générales sur l'inégalité, certains lui reprochent d'être une notion trop vague, tandis que d'autres affirment que c'est là sa force. Quoi qu'il en soit, la théorie et son

i) Cette publication a été originellement rédigée en anglais en employant le concept de *race** (en anglais dans le texte) comme une construction sociale historiquement située et changeante, sur laquelle se basent nombres de discriminations racistes. Cette notion est particulièrement centrale dans le travail sur l'intersectionnalité et, se faisant, ne peut pas être ignorée. Conscients des implications et connotations de cette notion en français et par souci de transposition au contexte francophone, nous avons décidé d'utiliser le terme « d'ethnicité » pour nous référer à ce concept dans la publication, bien que les deux termes aient des significations distinctes.

En ce qui concerne les termes *race* (en tant que construction sociale) et « ethnicité », ils sont couramment utilisés en anglais, et souvent de manière interchangeable. La Law Society britannique fait cependant les distinctions suivantes : « L'ethnicité est un terme plus large que « race » et a généralement été utilisée pour faire référence à des expériences culturelles, des pratiques religieuses, des traditions, une ascendance, une langue, un dialecte ou des origines nationales partagées depuis longtemps (par exemple, afro-caribéen, indien, irlandais). »

application nous encouragent à **aller à la rencontre des groupes et des communautés marginalisés, puis à poser des questions, à écouter les différentes voix et à chercher des solutions de collaboration.**

L'intérêt des praticiens, des décideurs.euses politiques et des chercheurs.euses s'accroît lentement à mesure qu'il devient évident que ceux qui détiennent le pouvoir institutionnel et structurel doivent élargir leur connaissance du monde social, y compris des groupes marginalisés qui ont un point de vue unique sur l'intersectionnalité et qui peuvent contribuer de manière constructive au thème de l'égalité aux niveaux local, régional et national.

Avec la montée en popularité de l'intersectionnalité, il est important de garder à l'esprit que le genre, l'ethnicité et la classe sociale sont des catégories analytiques avec des approches distinctes pour résoudre les problèmes et surmonter les défis de l'inégalité et de la discrimination. Il est également essentiel que l'intersectionnalité ne finisse pas par n'être qu'un mot à la mode. Ceci diminuerait non seulement le potentiel que peut transmettre la théorie mais aussi son application dans le but d'augmenter nos connaissances sur la vie de tous et toutes les citoyen.ne.s, sans parler de la dilution de sa capacité à transformer radicalement nos sociétés. Il faut également veiller à ne pas se contenter de restreindre les individus à des catégories différentes, mais à préférer une société dans laquelle les réalités vécues sont valorisées et où les sentiments individuels sont valorisés.

Le genre, l'ethnicité et la classe sont des constructions sociales et sont utilisés comme mécanismes d'organisation des sociétés.

La construction sociale s'articule autour de compréhensions et de significations partagées qui, de manière générale, sont collectivement attribuées aux catégories sociales.

La construction sociale est généralement centrée sur les perspectives dominantes qui deviennent les normes sociales dominantes, lesquelles sont ensuite renforcées par les médias, la religion, la culture populaire, la politique et la loi.

Class sociale

« Les classes sociales sont des groupes d'individus ayant des niveaux similaires de pouvoir et de statut dans la société. Le revenu, la richesse, l'éducation et la profession sont les principaux déterminants de la classe sociale. Certains modèles, dont le Great British Class Survey, ont également ajouté le capital culturel et social à la définition de la classe sociale. »⁵

Genre

« Attributs sociaux et opportunités associés au fait d'être une femme ou un homme et aux relations entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, ainsi qu'aux relations entre les femmes et celles entre les hommes. »⁶

Racialisation

La notion de racialisation est un outil théorique permettant de penser « la construction de la race comme une entité sociale et les processus d'assignation qui la constituent ». ⁷ Il s'agit d'un processus social qui rend compte de la manière dont l'identité raciale transforme et imprègne les situations sociales.

Cette construction sociale est importante et pertinente puisque, « Pour beaucoup d'individus ayant souffert de racialisation et ayant vécu des expériences communes de racisme, l'identité raciale est importante et peut être une base visant à l'organisation collective et au soutien des individus issus de minorités raciales. »⁸

En plus de considérer les trois piliers sur lesquels repose l'intersectionnalité, d'autres caractéristiques ou influences doivent être prises en considération lors de l'évaluation de l'impact d'une politique sur les personnes dans une société. Les listes sont intrinsèquement problématiques car elles peuvent impliquer une hiérarchie et ne sont presque jamais exhaustives. Toutefois, à des fins d'information, outre la classe, le genre et l'ethnicité, l'analyse intersectionnelle peut prendre en compte, entre autres, l'âge, les handicaps, la profession, l'éducation, l'identité de genre, les caractéristiques sexuelles, l'orientation sexuelle, la langue, la culture, la religion/les croyances, la nationalité, la citoyenneté, le statut familial et le contexte migratoire.

La critique selon laquelle l'intersectionnalité est une notion trop compliquée et difficile à travailler est compréhensible. Il est néanmoins utile d'examiner comment **l'intersectionnalité peut devenir un projet collectif d'apprentissage et de découverte** qui transfigure les dimensions de la discrimination. Si nous nous engageons dans ce travail, nous devons tous remettre en question l'ordre social existant et les constructions sociales qui perpétuent les normes et les stéréotypes anachroniques.



Il y a une peur autour de la mise en œuvre de l'intersectionnalité - il est temps de ne plus avoir peur. Tout le monde a le droit d'essayer.



Manuel Rosas Vázquez, Réseau des villes arc-en-ciel (Rainbow Cities Network)

Cette section a présenté les éléments clés de l'intersectionnalité, de la théorie à la pratique. En ce qui concerne cette dernière, la logique de Crenshaw suggère qu'en ramenant les citoyen.ne.s les plus marginalisé.e.s au centre de nos communautés et en comprenant comment de multiples axes de discrimination peuvent être vécus simultanément, les politiques publiques et les pratiques de lutte contre la discrimination peuvent être rendues plus efficaces.

L'intersectionnalité peut certainement encourager le développement de nouveaux outils pour mettre en lumière les connaissances cachées à la marge de nos sociétés, ce qui pourrait conduire à la prise en compte de nouveaux points essentiels et à la matérialisation d'une véritable inclusion dans nos communautés.

2. Égalité et non-discrimination : un patchwork de politiques publiques

Avant de s'attaquer à la mise en œuvre de l'intersectionnalité dans les politiques locales, il est important de considérer d'abord les **contextes politiques et juridiques établis en matière d'égalité** ainsi que les discours qui ont évolué au fil du temps aux niveaux européen et mondial.

S'appuyant sur la **Déclaration universelle des droits de l'homme** de 1948 (voir encadré), les institutions internationales et européennes ont élaboré des cadres juridiques et politiques qui s'adressent séparément à des groupes de personnes spécifiques et qui s'articulent autour de discriminations uniques. Dans cette optique, le développement d'un cadre traitant du genre et protégeant les droits des femmes a été un processus plutôt dynamique : la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (**CEDAW**) de 1979 et la **Déclaration et le Programme d'action de Pékin des Nations unies** de 1995 représentent deux de ses jalons et soulignent la pertinence du sujet au niveau international.

La Déclaration universelle des droits de l'homme

La Déclaration⁹ se compose d'un préambule et de 30 articles définissant les droits et libertés fondamentaux dont jouit toute personne, partout dans le monde - sans distinction de nationalité, de lieu de résidence, de sexe, d'origine nationale ou ethnique, de religion, de langue ou de toute autre situation.

L'article 2 dispose que « chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. »

Du côté européen, l'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des principes fondateurs de l'Union, remontant à 1957 lorsque le principe « à travail égal, salaire égal » a été inscrit dans le traité de Rome, et qui a été réaffirmé dans la dernière stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2020-2025) de la Commission européenne. Ainsi, jusqu'à récemment, le travail effectué pour protéger les femmes de la discrimination fonctionnait selon une logique additive, c'est-à-dire que les motifs de discrimination étaient traités individuellement, les uns après les autres. A mesure que l'intérêt pour l'intersectionnalité grandissait dans le monde universitaire et dans le discours public, des tentatives ont été faites au sein des institutions européennes pour construire un contexte politique plus complet, qui prend en compte les formes de discriminations qui se croisent.

Ces dernières années, la Commission européenne a adopté de manière plus explicite le concept d'intersectionnalité, en le présentant comme un principe transversal à appliquer dans toute la législation européenne. En conséquence, elle a également reconnu la pertinence de ce concept, entre autres, dans sa [stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025](#), son [plan d'action contre le racisme 2020-2025](#), son [cadre stratégique pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms pour 2020-2030](#), son [stratégie pour l'égalité LGBTIQ 2020-2025](#), et son [plan d'action pour l'intégration et l'inclusion 2021-2027](#). Dans ce nouveau cadre, le Parlement européen a adopté en 2022 une [résolution](#) sur la discrimination intersectionnelle dans l'UE et la situation socio-économique des femmes d'origine africaine, moyen-orientale, latino-américaine et asiatique. Ce texte est novateur puisqu'étant le premier document de l'UE spécifiquement axé sur le thème de l'intersectionnalité.

Ainsi, ce guide de l'intersectionnalité pour les collectivités territoriales - dans la continuité directe de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale du CCRE - coïncide de manière constructive avec le mouvement général vers l'inclusion de l'intersectionnalité dans le discours politique et l'ouverture d'un contexte juridique à son application.

Municipalités et régions : terrain fertile pour l'intersectionnalité

L'Europe d'aujourd'hui est composée de 114 534 villes, 1 058 provinces et comtés et 353 régions.¹⁰ La situation des unités territoriales diffère selon les nations européennes et, au fil des ans, plusieurs réformes nationales ont visé à réduire le nombre de municipalités ou de régions, ce qui a entraîné l'émergence d'associations nationales de collectivités territoriales en tant qu'acteurs centraux.

En conséquence de ces diverses réformes, on observe une augmentation des champs d'intervention des municipalités européennes dans lesquels une approche intersectionnelle peut s'avérer efficace dans l'élaboration des politiques, à savoir : le logement, les services sociaux et d'aide sociale, la santé, l'aménagement du territoire et l'urbanisme, la culture et le sport, la jeunesse, l'économie et les finances locales, l'emploi, l'éducation, la garde d'enfants, les transports publics, la police municipale et locale. Toutes ces compétences relèvent, partiellement ou totalement, de la compétence des collectivités territoriales dans la plupart des pays européens.

L'Union européenne est composée d'un patchwork complexe et en constante évolution de collectivités territoriales. Leurs compétences et responsabilités sont souvent partagées avec le gouvernement central et d'autres niveaux de gouvernement infranationaux.

Ces réformes territoriales et de gouvernance en cours sur notre continent encouragent un partage plus efficace des responsabilités entre les différents niveaux de gouvernement et peuvent être considérées comme une indication du bon fonctionnement de la démocratie.

3. Intersectionnalité dans la vie locale

La manière dont les discriminations peuvent être vécues à travers différentes dimensions et impacter la vie des individus et des citoyen.ne.s n'est pas rigide ou statique et est sensible au pouvoir institutionnel et structurel exercé par les collectivités territoriales dans leurs communautés. Ce pouvoir se traduit, par exemple, dans la conception des politiques, à commencer par le moment où les décisions sont prises concernant les bénéficiaires envisagé.e.s pour cette politique, son financement, son impact et la façon dont il est mesuré.



Vitoria Gasteiz, Pays basque, Espagne *Comprendre les réalités de la population LGBTI*

Dans le cadre des travaux préparatoires pour son 4e plan pour l'égalité des genres, la municipalité basque de Vitoria-Gasteiz a mené un **diagnostic** complet et **un processus de consultation** auprès des membres de la communauté LGBTI afin de recueillir leurs expériences dans les domaines de l'éducation, du travail, de la santé et des loisirs dans une perspective féministe et intersectionnelle.

L'objectif de cette analyse était d'acquérir une meilleure connaissance de la manière dont la discrimination est vécue par ce groupe de citoyen.ne.s et d'identifier les actions qui pourraient garantir que les politiques d'égalité répondent aux besoins exprimés. Le travail a été réalisé par la mairie de Vitoria-Gasteiz (Servicio de Igualdad, Departamento de Alcaldía y Relaciones Institucionales) et financé par Emakunde, l'institut basque pour l'égalité spécialisé dans les questions de genre.

Les résultats ont été inclus dans le programme de Vitoria-Gasteiz Hara ! Pour incorporer la diversité sexuelle et de genre dans les politiques d'égalité, qui met en avant l'utilisation de l'intersectionnalité comme outil analytique et pratique pour l'étude

des politiques publiques d'égalité de la ville. Le programme Hara ! intégrant la diversité sexuelle et de genre donne la priorité à une série d'actions réclamées par les personnes et les groupes LGBTI au cours du processus de diagnostic et de consultation, sur la base des principaux critères suivants :

- Impact positif direct sur les personnes LGBTI ;
- Contribution à l'évolution des valeurs dans la culture organisationnelle du conseil municipal et/ou dans la société ;
- Durabilité (dans le cas des actions qui l'exigent) et viabilité économique ;
- Identification par plus d'une source ;
- Alignement sur le plan **Hara ! IV Plan pour l'égalité des sexes à Vitoria-Gasteiz**.

En outre, Vitoria-Gasteiz a soutenu l'**Observatoire Ikusgune** contre la LGBTI+phobie. Il sert de système de veille permanente contre l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie et la transphobie et est géré par Lumagorri ZAT (Zisheterosexismoaren Aurkako Taldea) en collaboration avec la mairie de Vitoria-Gasteiz.

Identités et réalités vécues

Chaque citoyen.ne possède une identité qui est influencée par des facteurs internes et externes qui varient au cours des différentes phases de sa vie. **Le choix, les privilèges et les opportunités ne sont pas les mêmes pour tous** et la compréhension des besoins variés des citoyen.ne.s par les collectivités territoriales peut être améliorée en utilisant une approche intersectionnelle et en travaillant main dans la main avec les personnes directement concernées.



Brussels, Belgium *Un accueil sensible au genre pour les nouvelles.aux arrivant.e.s*

Dans son **quatrième plan d'action pour l'égalité (2020-2022)**, la Ville de Bruxelles a adopté une approche transversale et multidisciplinaire de l'égalité des genres, mise en œuvre tant en interne qu'avec des partenaires. En outre, l'égalité des genres a été intégrée de manière efficace dans tous les thèmes traités par le bureau de l'égalité des chances.

Dans la mesure où quitter son pays, sa culture et parfois sa famille, que ce soit volontairement ou involontairement, peut être traumatisant à de multiples niveaux, la Ville de Bruxelles a pris conscience que les nouveaux.elles arrivant.e.s en Belgique doivent relever des défis supplémentaires importants tels que: apprendre une nouvelle langue, une nouvelle culture et créer un nouveau réseau afin de reconstruire une nouvelle vie. De nombreux nouvelles.aux arrivant.e.s sont confronté.e.s à de nombreux préjugés et difficultés au cours de ce processus.

Le plan d'action pour l'égalité indique que : « Pour les femmes primo-arrivantes, la discrimination peut être double, voire triple du fait d'être une femme, une étrangère et de ne pas connaître la langue, tout cela compliquant le processus d'inclusion. Ces discriminations multiples ont un impact direct sur

la capacité des femmes à exercer leurs droits, à assurer leur sécurité et à trouver leur place dans la société. »

Pour répondre à ces défis complexes et mieux soutenir les femmes migrantes à Bruxelles, le plan d'action féministe BXL a proposé trois actions ciblées :

ACTION 1: Former le personnel d'accompagnement social de BAPA BXLⁱⁱ sur les questions de violence à l'égard des femmes.

ACTION 2 : Lutter contre la traite sexuelle des femmes nouvellement arrivées.

ACTION 3 : Organiser des activités et créer des espaces exclusivement consacrés aux femmes primo-arrivantes.

L'accompagnement des femmes migrantes a été au cœur de la coopération triennale entre la Ville de Bruxelles et la commune de Saint-Jean-de-La-Ruelle (France), développée dans le cadre du projet **IncluCities**. Le soutien de BAPA Bruxelles et de la Ville de Bruxelles et les nombreux échanges entre partenaires ont permis la création d'une Maison des femmes à Saint-Jean-de-La-Ruelle. Ces actions ont également permis à la municipalité d'élaborer une politique locale d'aide aux femmes migrantes.

ii) BAPA BXL est une organisation à but non lucratif qui offre aux nouvelles.aux arrivant.e.s à Bruxelles un soutien individuel et des outils pour mener leur vie de manière indépendante. BAPA BXL aborde le genre de manière interconnectée tout au long de son programme qui consiste en un accueil amical, une identification de leurs besoins et un service d'accompagnement social.

L'intersectionnalité a une composante identitaire, mais il ne s'agit pas seulement d'identité. **Au cœur de l'intersectionnalité, il s'agit de savoir où, quand, pourquoi et comment le pouvoir institutionnel et structurel interagit avec les citoyen.ne.s au profit de certains mais pas d'autres.** Le graphique Vecteurs d'Identité ci-dessous a été développé pour ce guide afin de faciliter la visualisation de la relation entre identité et pouvoir.



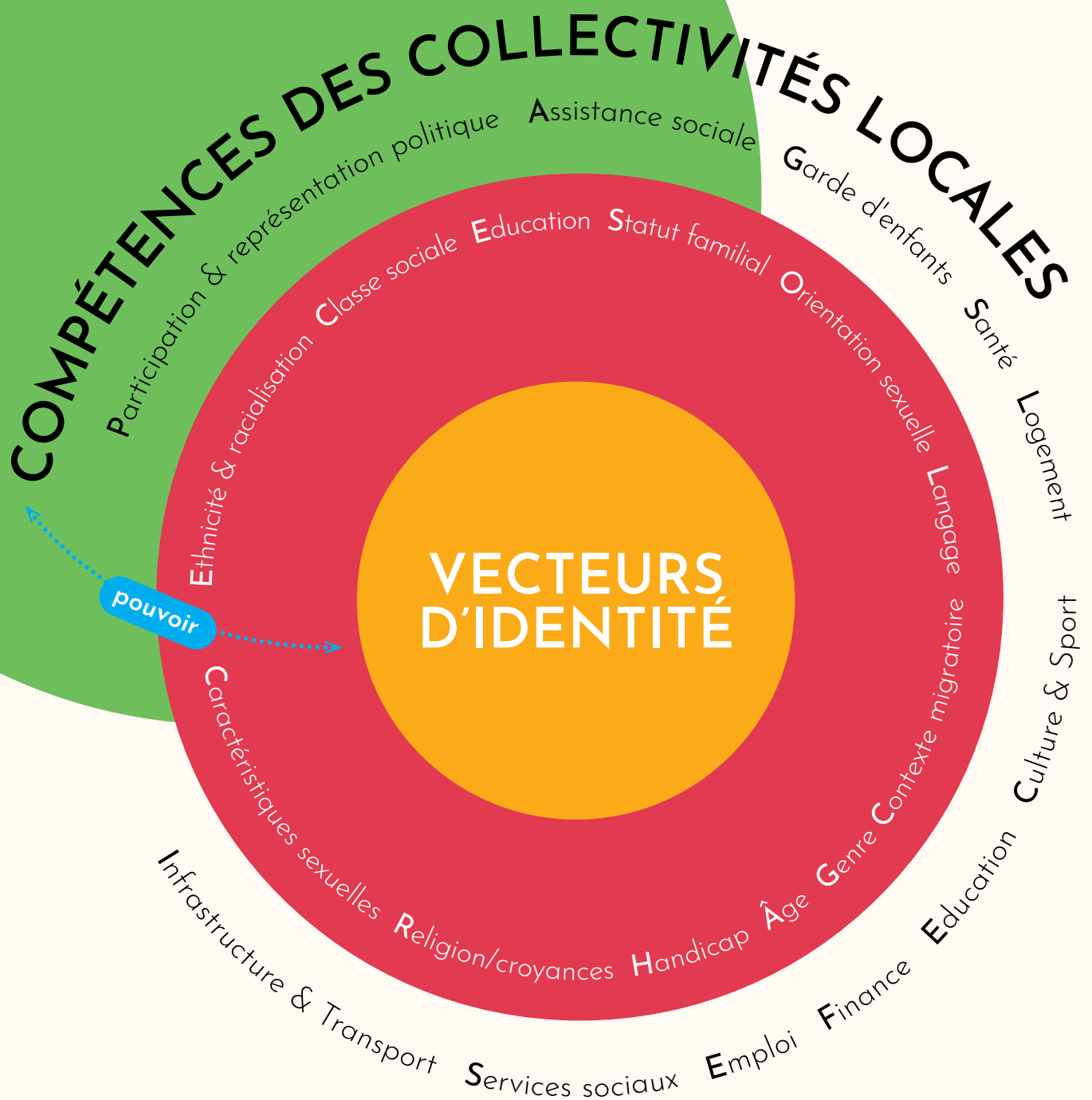
Les événements et les conditions de la vie sociale et politique, ainsi que le moi, peuvent rarement être compris comme étant façonnés par un seul facteur. Ils sont généralement façonnés par de nombreux facteurs, de manière diverse et qui s'influencent mutuellement.



Sirma Bilge et Patricia Hill Collins

Les graphiques sont des outils utiles pour communiquer des idées complexes au public, car ils permettent de simplifier des informations, de capter l'attention du lecteur et d'illustrer des relations et des modèles. Le graphique Vecteurs d'Identité comporte deux cercles qui doivent être considérés comme fluides et mobiles. La relation entre les deux cercles est dynamique et peut se croiser avec les influences internes et externes de la vie d'un individu à tout moment.

Le cercle intérieur est une sélection (non exhaustive) de caractéristiques qui, à un moment donné, peuvent être présentes et actives dans la vie d'une personne. Le cercle extérieur indique les domaines dans lesquels les compétences des collectivités territoriales opèrent par le biais des politiques et des pratiques, directement et indirectement, et qui affectent la vie quotidienne des citoyen.ne.s de manière positive ou négative, souvent en fonction de leur identité.



Graphique 1 – Vecteurs d'identité

Le but de ce graphique est :

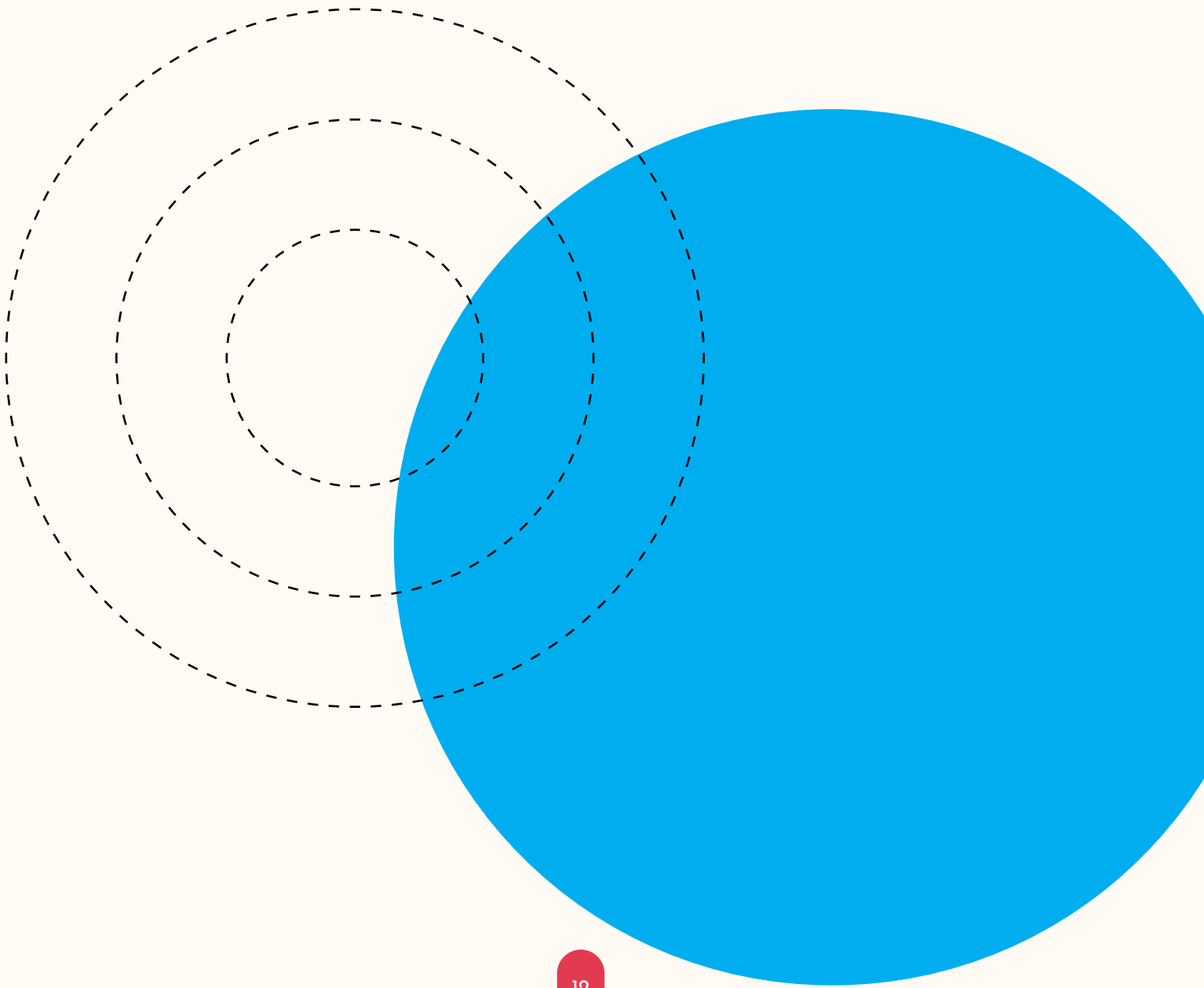
1. D'illustrer les réalités complexes des citoyen.ne.s et leur intersection avec les actions des collectivités territoriales.
2. D'encourager les décideurs.euses politiques cherchant à utiliser l'intersectionnalité à poser davantage de questions.
3. Souligner comment l'intersectionnalité, bien que difficile, peut susciter une plus grande prise de conscience et une plus grande sensibilité à l'égard des personnes victimes de discriminations et stimuler les appels à de nouvelles idées pour des politiques inclusives.



Une personne n'est pas, par exemple, une femme d'un côté et handicapée de l'autre ; elle est plutôt la combinaison de ces deux éléments en même temps, c'est-à-dire une femme handicapée. Dans cet exemple, son identité de femme est façonnée par son identité de personne en situation de handicap, et vice versa, car les éléments de l'identité ne sont pas vécus ou expérimentés séparément.



Ashlee Christoffersen



Le Delta : Visualiser les canaux du pouvoir

Le graphique *Vecteurs d'Identité* se concentre sur la relation entre l'individu et la société, soulignant à quel point il est important de comprendre comment la discrimination peut se produire dans les réalités vécues par les personnes marginalisées.

Il est difficile de visualiser les inégalités et la manière dont elles interagissent les unes avec les autres. Il est tout aussi difficile de visualiser les systèmes de pouvoir structurels et institutionnels et la manière dont ce pouvoir peut profiter à certains, tout en leur étant invisible. Ne pas prendre en compte ces intersections peut conduire à la discrimination et à la marginalisation des individus par les institutions.

La visibilité de l'avantage est souvent reconnue de manière plus aiguë par ceux qui n'en bénéficient pas. Cependant, il est important que toute approche intellectuelle de l'intersectionnalité ne crée pas par inadvertance des hiérarchies d'inégalité en cours de route - ce n'est pas le résultat souhaité.

Le graphique du *Delta* ci-dessous a été conçu pour ce guide afin d'illustrer comment le pouvoir est au cœur de la distribution des ressources. Sans la connaissance des expériences vécues par les citoyen.ne.s victimes de discrimination intersectionnelle, tout progrès vers des sociétés égales et inclusives sera limité.

Le graphique du *Delta* a trois objectifs :

1. Attirer l'attention sur les pierres angulaires de l'intersectionnalité - genre, ethnicité et classe sociale.
2. Mettre en évidence les chaînes du pouvoir et comment celui-ci peut être canalisé de manière injuste et inégale.
3. Aider les lecteurs à visualiser les silos de discrimination et d'exclusion qui peuvent exister dans la vie des citoyen.ne.s et comment la redistribution du pouvoir et des ressources peut être potentiellement transformatrice.

Le *Delta* est une représentation visuelle de la société dans son ensemble (pas des groupes ou des individus) à un moment donné. Il s'agit d'un outil graphique qui peut être utile aux décideur.euses politiques lorsque ceux-ci planifient des politiques publiques. Le graphique peut nous aider à mieux saisir les complexités de notre société et à remettre en question nos points de vue, en les élargissant **afin de prendre également en compte d'autres perspectives et variables pour l'élaboration des politiques ainsi que la prise de décision.**

La source de la rivière représente le pouvoir institutionnel et structurel qui émane des collectivités territoriales. Plutôt que de couler en ligne droite, l'eau serpente et dévie autour des différents îlots de terre qui représentent des motifs potentiels de discrimination présents dans une société.

Chaque société possède des caractéristiques uniques qui évoluent et sont façonnées par des forces internes et externes. Par conséquent, en tant que représentation d'une société, chaque delta est en constante mutation.





Graphique 2 - Delta

Les collectivités territoriales peuvent utiliser le graphique du Delta pour les aider à comprendre et à visualiser la composition de leur société. Ainsi elles peuvent identifier plus facilement la transversalité des principaux motifs de discrimination et comment cela affecte les gens. Les collectivités territoriales peuvent alors prendre des décisions qui influencent la manière dont le courant principal dévie pour permettre un écoulement plus fluide de l'eau pour atteindre les différents îlots. Le graphique du Delta a pour but d'aider les collectivités territoriales à améliorer leur planification et à la rendre plus efficace, afin de mettre en œuvre des politiques locales qui répondent aux besoins de tous les territoires et de toutes les sociétés.

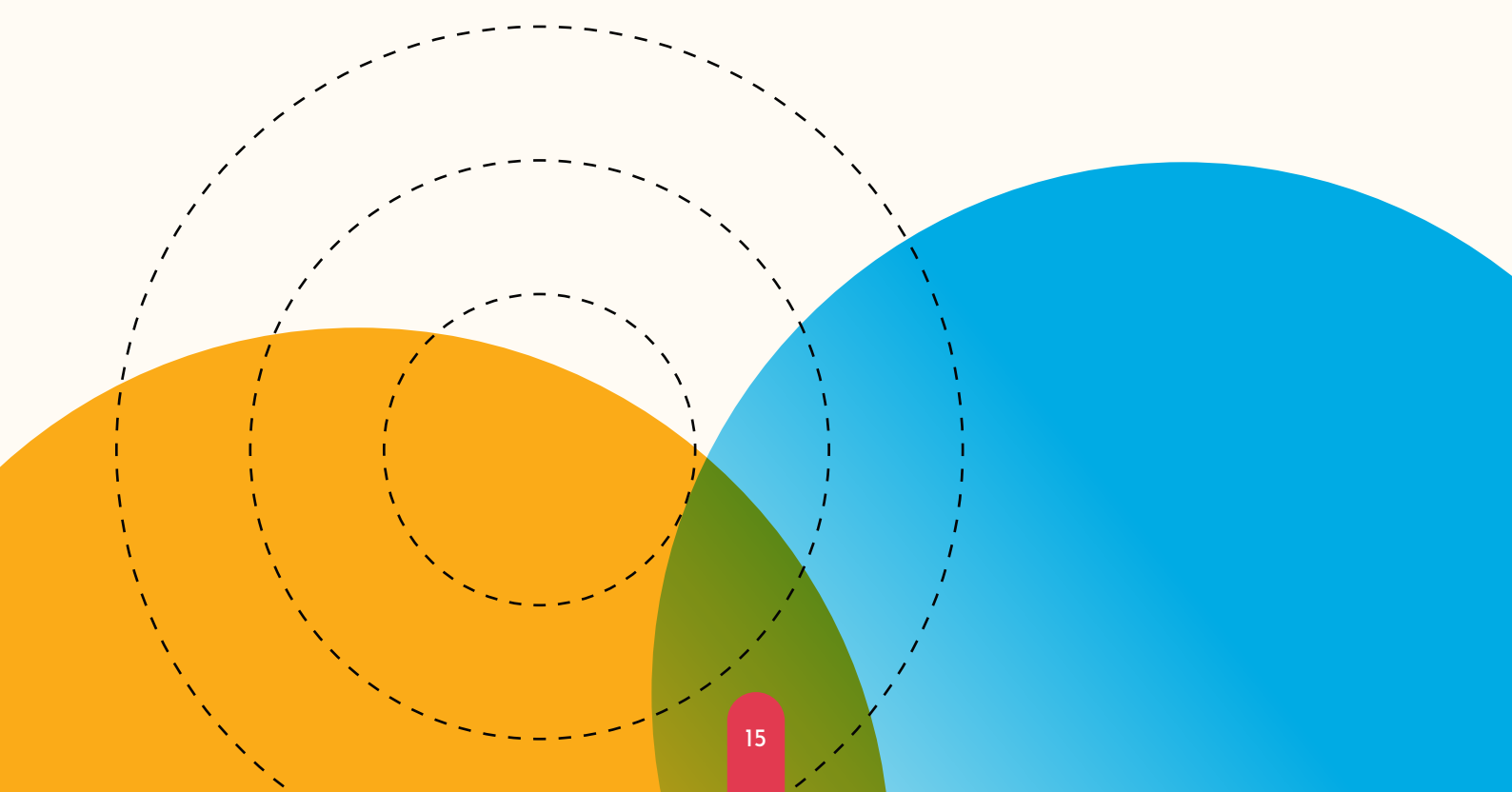
Pourquoi le modèle Delta ?

Chaque delta est différent, comme le montre la photo ci-contre. Un delta peut montrer comment eau terre se confondent et se mêlent, créant des bassins, des ruisseaux et des lobes, alors que la rivière continue de couler depuis sa source.

L'intersectionnalité présente des similitudes avec un delta en ce sens que tous deux se forment et se connectent de diverses manières qui peuvent avoir des impacts significatifs (positifs et négatifs, d'inclusion ou d'exclusion) sur la vie des citoyens. Le delta est un outil graphique utile pour cartographier les effets combinés des discriminations et inégalités, afin de permettre l'élaboration de stratégies visant à relever les défis et éliminer les obstacles qui entravent l'inclusion.

L'utilisation du visuel d'un delta et la compréhension de sa valeur pour l'environnement permettent de recadrer notre réflexion sur l'intersectionnalité. Cette approche peut également aider celles et ceux qui travaillent à intégrer la théorie dans les politiques et les pratiques.

Le tableau ci-dessous utilise les caractéristiques du delta pour formuler des questions et des orientations de recherche qui pourraient être utiles aux décideurs locaux qui commencent à introduire une approche intersectionnelle d'un ou de plusieurs problèmes.



Utiliser le delta pour réfléchir à l'intersectionnalité

Les deltas soutiennent des écosystèmes diversifiés.

Qui vit dans la communauté ?

Quelles sont leurs valeurs ? Comment veulent-ils vivre et de quoi ont-ils besoin de la part des collectivités territoriales pour bien vivre ?

Une communauté est un écosystème qui contient des micro-écosystèmes. L'intersectionnalité offre la possibilité d'identifier et d'examiner les diverses couches de ces systèmes et d'acquérir une connaissance plus riche des citoyen.ne.s.

Les deltas sont fertiles, absorbent l'impact des inondations et filtrent l'eau.

Quelle que soit votre position dans la communauté, vos expériences de vie sont susceptibles de différer de celles des autres. Le modèle du delta montre comment les collectivités territoriales peuvent améliorer l'impact de leurs politiques en prenant en compte les différents motifs de discriminations présents dans leur société et en examinant ceux qui représentent des avantages ou des obstacles pouvant influencer positivement ou négativement les groupes de la communauté.

Le modèle encourage les considérations de genre, d'ethnicité, de classe sociale, de religion, de sexe, de handicap, etc.

Chaque étape franchie pour mieux comprendre les groupes marginalisés dans nos communautés contribue à une base de connaissances pour le changement social.

Le delta comporte des couches changeantes et des canaux de connexion sur et sous la surface. Le changement est lent, constant mais imprévisible.

La manière dont le pouvoir se situe dans les organisations est souvent stratifiée et peut être cachée.

Comprendre qui sont les groupes marginalisés dans votre communauté à un moment donné - et comment le pouvoir est situé et distribué - et donc qui est en situation de risque d'exclusion. Cela peut guider l'approche d'une collectivité territoriale sur la façon de changer/façonner les résultats par des politiques.

L'identification du contexte et de sa nature en constante évolution peut constituer une première étape utile dans l'adoption d'une approche intersectionnelle de l'élaboration des politiques.

4. C'est parti ! Que peuvent faire les collectivités territoriales ?

Plusieurs conseils de départ pour intégrer une approche intersectionnelle aux niveaux local et régional sont présentés ci-dessous.

Coordination interne

Pour commencer, il est d'abord utile de **déterminer le niveau de connaissances existant** sur l'égalité des genres, la discrimination, l'inclusion et l'intersectionnalité au sein de l'administration et où il peut y avoir des lacunes potentielles. Dans les domaines où la formation et l'éducation sont identifiées comme un besoin, les collectivités territoriales devraient engager ou **rechercher des experts, des organisations de la société civile et des universitaires appropriés** pour discuter des programmes de formation, de leur mise en œuvre et de leur suivi. En outre, ce processus exige un dialogue continu et un travail de co-conception avec les organisations de la société civile directement concernées afin de s'assurer que les besoins sont correctement compris et d'éviter de restreindre les individus à d'autres catégories limitantes.

Chaque administration locale/régionale est organisée différemment et possède son propre contexte et sa propre dynamique. Indépendamment du fait que l'égalité des genres, la non-discrimination et l'inclusion soient regroupées au sein d'un même département ou réparties entre différentes divisions, il est toujours bon de **réfléchir ensemble**. La « Boîte à outils pour intégrer l'intersectionnalité dans les politiques locales » de 2019¹¹ produite par le conseil municipal de Terrassa suggère de :

- » Créer des cadres communs basés sur l'établissement de réglementations communes ;
- » Conduire des sessions de formation unifiant divers domaines ;
- » Créer des espaces pour rassembler des informations ou partager des processus entre différents services (diagnostics, processus participatifs, plans stratégiques, services...);
- » Travailler sur les problèmes plutôt que de se concentrer sur les identités ;
- » Réfléchir aux défis communs rencontrés par les différents départements comme un bon point de départ.



Envisagez de créer des équipes internes transversales pour soutenir le développement de l'intersectionnalité dans l'ensemble de l'organisation.



Helsinki, Finlande

Égalité et non-discrimination dans les services

Dans son **plan d'égalité et de non-discrimination 2022-2025** pour les services, la ville d'Helsinki a décidé de combiner ses dimensions d'égalité et de non-discrimination en un seul document. La volonté de prendre en compte l'intersectionnalité a été un facteur clé de cette décision et représente l'un des quatre principes directeurs sur lesquels reposent les mesures présentées dans le plan.

La ville avait déjà introduit des mesures intersectionnelles dans ses services à travers son plan d'action 2019-2021 sur l'égalité des genres qui garantissaient que des caractéristiques autres que le genre affectant les expériences des citoyen.ne.s étaient également prises en compte. Au sein de sa Division des services sociaux et des soins de santé, la ville a cherché à améliorer la reconnaissance de la diversité de genre et de famille et à leur accorder une plus grande

considération en termes de service à la clientèle et de développement de services. Pour ce faire, le personnel a reçu une formation sur la diversité des genres et des familles.

Le Bureau exécutif d'Helsinki s'est également fixé pour objectif de renforcer l'égalité de participation des citoyen.ne.s représentant divers genres, minorités de genre et identités de genre. À cette fin, un guide permettant d'en savoir plus sur les communications sensibles aux normes (y compris le genre, mais aussi l'âge, l'origine ethnique, etc.) a été publié et mis à disposition sur l'intranet de la ville. Des séances photos ont également été réalisées avec des modèles représentant une plus grande diversité afin d'enrichir le matériel visuel disponible dans la banque de données de la ville d'Helsinki.

Créer des liens et engager la communauté

Prendre en compte et remettre en question les dynamiques de pouvoirs sont essentiels pour décortiquer le concept d'intersectionnalité. Cependant, pour s'assurer que toutes les voix sont entendues, **il faut créer et faciliter des opportunités de discussions larges avec plusieurs parties prenantes**, par exemple une table ronde qui s'accompagne d'un service de garde d'enfants au même moment. En plus d'éclairer les décisions politiques, les voix et le vocabulaire des groupes marginalisés devraient également être mis à profit dans le cadre du processus de soutien, offrant ainsi une perspective précieuse pour apprendre aux collectivités territoriales à identifier les lacunes dans les connaissances internes.



1. **Invitez et impliquez** des membres de la communauté et des associations représentatives à prendre part aux discussions/consultations dès le début, car leurs points de vue individuels uniques peuvent apporter des contributions précieuses pour humaniser les discours.
2. **Entrez en contact** avec des universités impliquées dans la recherche intersectionnelle ou organisant des événements pour explorer les possibilités de collaboration et de partage des connaissances.
3. **Envisagez d'utiliser** les graphiques de ce guide pour développer votre propre carte de problèmes et priorités qui reflètent la manière dont l'intersectionnalité peut être mise en œuvre dans la planification et le développement de vos politiques. Les graphiques pourraient être un outil utile pour partager vos objectifs avec les parties prenantes internes et externes.
4. **Rencontrez les gens là où ils sont.** Veillez à ce que l'organisation des possibilités de dialogue et de consultation n'exclue pas les participants (accessibilité, garde d'enfants, horaires de travail).
5. **Valorisez les voix de ceux** qui subissent une discrimination intersectionnelle et envisagez d'offrir une compensation pour le temps et l'expertise des personnes.



6. Çankaya, Türkiye *Participation inclusive*

Le 3^e plan d'action pour l'égalité 2019-2023 de la municipalité de Çankaya a été exemplaire non seulement concernant son processus de consultation large et participatif mené pour élaborer le plan d'action, mais aussi dans la manière dont les préoccupations de divers groupes de femmes ont été prises en compte et reflétées dans les mesures proposées. Çankaya est le deuxième plus grand district municipal de Turquie et la municipalité souhaite être un exemple à suivre dans la région et pour les autres municipalités.

Des ONG et associations représentant différents groupes, notamment les personnes handicapées, les entreprises et les entrepreneurs.euses, les parents, les avocat.e.s, les syndicats, les jeunes, les universitaires, les droits des enfants, les demandeurs.euses d'asile et les migrant.e.s, les ingénieurs, ont tous participé à l'élaboration du

plan d'action municipal, puis à son suivi tout au long de sa mise en œuvre en tenant des réunions régulières.

Voici quelques points importants du plan d'action :

- Assurer la participation égale des femmes aux processus décisionnels locaux en procédant à une évaluation des besoins, par le biais de réunions thématiques, afin de découvrir les problèmes que rencontrent les différents groupes de femmes (les groupes cibles comprennent : les femmes âgées, les femmes pauvres, les étudiantes, les femmes handicapées).
- Fournir un accès prioritaire aux refuges pour les groupes de femmes défavorisées (mères célibataires, personnes vivant dans la pauvreté et réfugiés).

Collecte et évaluation des données

Des statistiques fiables et désagrégées (par âge, sexe, etc.) sont essentielles pour acquérir des connaissances sur nos communautés et les besoins des citoyen.ne.s. Les données peuvent informer efficacement les collectivités territoriales et soutenir le développement d'objectifs politiques clairs et adaptés au contexte.

La collecte de données désagrégées par sexe, ethnicité et classe sociale devrait être une priorité pour les collectivités territoriales afin de corriger leurs lacunes existantes en cette matière. Cependant, il est également essentiel d'accepter les limites et les réglementations relatives à la collecte de données sensibles et de procéder avec prudence lors de l'utilisation de mandataires pour collecter des données sur l'ethnicité.

Le [Global Partnership for Sustainable Development Data](#) recommande que la collecte de données utilisant une approche intersectionnelle garde à l'esprit les éléments suivants : les gouvernements devraient s'engager à veiller à ce que la collecte de données soit centrée sur les voix des personnes les plus exposées à la marginalisation ou à la discrimination. Cela signifie qu'il faut **accepter que les expériences vécues soient des preuves valides en soi**.



La manière dont les données sont actuellement collectées et utilisées conduit souvent au fait que les personnes les plus exposées au risque de marginalisation sont cachées, exclues ou discriminées.



Données du Partenariat mondial pour le développement durable

La **confiance** est un défi majeur qui doit être pris en compte lors de la collecte de données, en particulier en ce qui concerne les personnes moins visibles ou marginalisées dans la société.



1. **Fournir des explications claires sur les raisons pour lesquelles les données sont collectées et sur la manière dont elles seront utilisées et protégées conformément aux normes juridiques applicables.**
2. **Promouvoir l'équité tout au long du processus de collecte des données. Au début des préparatifs de la collecte des données, pensez à :**
 - Qui a été inclus dans l'identification des données à collecter et la manière de les collecter ?
 - Qui effectue l'analyse ?
 - Comment les données peuvent-elles être utilisées pour raconter une histoire d'inégalités croisées et influencer les politiques ?
 - Comment l'inégalité sera-t-elle mesurée ?



Bristol, Royaume-Uni

Données ouvertes sur l'égalité

La ville de Bristol, signataire de longue date de la **Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale**, a adopté une **politique et une stratégie d'égalité et d'inclusion** qui ont été élaborées pour :

- S'attaquer aux problèmes d'inégalités,
- Éliminer la discrimination,
- Créer de bonnes relations entre les communautés de Bristol,
- Veiller à ce que les personnes issues de milieux différents aient des opportunités similaires.

Une partie de son engagement dans la réalisation de cette stratégie consiste à s'assurer que des données collectées sur l'égalité sont disponibles et utilisées pour éclairer la prise de décision. À cette fin, le projet **Open Data Bristol** a rassemblé des données et des informations sur Bristol, y compris des détails utiles sur les personnes ayant des *caractéristiques*

protégées ou d'autres caractéristiques pertinentes, notamment les aidant.e.s et les personnes vivant dans les zones les plus défavorisées de la ville.

L'enquête sur la qualité de vie (QoL) « fournit un instantané annuel de la qualité de vie à Bristol, y compris des mesures d'inégalité [...] des informations sur la cohésion communautaire, la satisfaction à l'égard des services, la santé, la durabilité et la criminalité »

Les résultats de l'enquête annuelle sur la qualité de vie sont accessibles au public sur le **portail de données ouvertes**, où les informations peuvent être ventilées en fonction de plusieurs « groupes démographiques et d'égalité »⁴² afin de comprendre comment les identités croisées peuvent avoir un impact sur l'accès des citoyen.ne.s aux décisions et aux services de la ville, ainsi que sur leur perception de la qualité de vie.

Conclusion

Au lieu d'aborder l'intersectionnalité comme un élément supplémentaire à ajouter à une liste qui semble interminable de choses à faire et d'exigences à remplir, nous espérons que le matériel présenté ici démontre la valeur ajoutée que cette nouvelle notion peut apporter aux politiques et aux programmes des collectivités territoriales.

L'intersectionnalité est un prisme à travers lequel des couches jusqu'alors invisibles de la réalité peuvent être découvertes et lues dans toutes leurs multiples facettes et interconnexions. En interrogeant et en reconnaissant la complexité des réalités vécues des citoyen.ne.s et de leurs expériences, les collectivités territoriales peuvent faire le premier pas pour réduire l'exclusion, créer de nouvelles opportunités d'innovation politique et stimuler la participation civique et l'engagement de la population.

Une pensée compartimentée ou la prise en compte d'une seule dimension de l'identité complexe des citoyen.ne.s risquent d'écarter un énorme pourcentage de la population. C'est un résultat inacceptable, car les collectivités territoriales sont chargées de mettre en œuvre et de fournir des services à tous et toutes, sur un pied d'égalité.



Quand on fait des politiques pour les plus défavorisés, cela profite à tous et toutes. En tant que service public, on ne devrait pas faire autrement.



Mireia Espiau Idoyaga, municipalité de Vitoria-Gasteiz

Il n'existe pas de solution simple et unique pour intégrer une approche intersectionnelle dans la gouvernance et les politiques locales et régionales. L'objectif est d'introduire des solutions et des politiques qui améliorent la vie des gens. Il ne s'agit pas de cocher des cases, mais de produire un impact positif. Chaque pas nous mène dans la bonne direction et les uns vers les autres, mais c'est un processus qui prend du temps.

Comme le montrent les bons exemples de la Belgique, de la Finlande, de l'Espagne, de la Turquie et du Royaume-Uni, il est possible de produire un changement significatif dans les différents domaines où les collectivités territoriales sont compétentes pour gouverner. L'engagement peut consister en de nombreuses actions différentes : de l'élargissement de la portée des consultations afin que les moins visibles de la société soient entendu.e.s dès le début des processus qui les concernent, à l'investissement plus complexe et à long terme que représentent la collecte et l'analyse de données sur les différents groupes et besoins présents sur le territoire.

Le CCRE espère que cette publication vous inspirera à faire les premiers pas, ou peut-être vous fournira-t-elle des idées nouvelles alors que vous poursuivez votre voyage pour susciter un dialogue dynamique et trouver des réponses intersectionnelles aux défis locaux qui répondent aux besoins de tous et toutes les citoyen.ne.s sur votre territoire.

Glossaire

Handicap

Le handicap (par opposition à la déficience) n'est invalidant qu'en raison d'attitudes et d'obstacles sociétaux. La Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées définit les personnes handicapées comme celles qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables qui, en interaction avec diverses barrières, peuvent faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres.¹³

Ethnicité

L'ethnicité est plus large que la race et est généralement utilisée pour faire référence à des expériences culturelles, des pratiques religieuses, des traditions, une ascendance, une langue, un dialecte ou des origines nationales partagées depuis longtemps (par exemple, Africain-Caribéen, Indien, Irlandais).¹⁴

Égalité des genres

Égalité des droits, des responsabilités et des chances des femmes et des hommes, des filles et des garçons. L'égalité des sexes implique que les intérêts, les besoins et les priorités des femmes et des hommes soient pris en considération, reconnaissant ainsi la diversité des différents groupes de femmes et d'hommes. L'égalité entre les sexes n'est pas une question réservée aux femmes, mais devrait concerner et impliquer pleinement les hommes comme les femmes. L'égalité entre les femmes et les hommes est considérée à la fois comme une question de droits de l'homme et comme une condition préalable et un indicateur du développement durable centré sur les personnes.¹⁵

Expression de genre

Désigne la manifestation par les personnes de leur identité de genre, et celle qui est perçue par les autres. Généralement, les personnes cherchent à faire correspondre leur expression ou leur présentation de genre à leur(s) identité(s) de genre, indépendamment du sexe qui leur a été assigné à la naissance.¹⁶

Identité de genre

L'expérience interne et individuelle profondément ressentie de chaque personne en matière de genre, qui peut correspondre ou non au sexe assigné à la naissance, y compris le sens personnel du corps (qui peut impliquer, s'il est librement choisi, une modification de l'apparence ou de la fonction corporelle par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres) et d'autres expressions du genre, notamment l'habillement, la parole et les manières.¹⁷

LGBTQIA+

Terme générique utilisé pour désigner les personnes appartenant à la communauté des lesbiennes, gays, bisexuels, trans, queers/questionnaires, intersexes et asexuels. Il faut savoir qu'il existe des variantes de ce terme, telles que LGB, LGBT, GLBT, LGBTQ+ et LGBTI.¹⁸

Discrimination multiple

La discrimination multiple fait référence à des cas de discrimination distincts et simultanés fondés sur l'identité et visant un individu. Par exemple, une personne LGBTQ handicapée peut faire l'objet d'une discrimination sur le lieu de travail lorsque l'employeur ne tient pas compte de l'accès à toutes les parties du bureau pour les personnes en fauteuil roulant. En outre, cette personne peut être la cible d'insultes homophobes dans le même bureau. Dans des cas comme celui-ci, le cadre juridique existe pour répondre à des plaintes de discrimination multiples et distinctes, alors que la discrimination intersectionnelle se produit sur des motifs qui sont entrelacés de telle manière qu'ils produisent un type de discrimination unique et nouveau.¹⁹

Sexe

Fait référence aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui définissent les humains comme étant de sexe féminin ou masculin.²⁰

Caractéristiques sexuelles

Les caractéristiques sexuelles comprennent, sans s'y limiter, l'anatomie sexuelle, les organes reproducteurs, la structure et/ou les niveaux hormonaux et/ou les schémas chromosomiques. Les variations des caractéristiques sexuelles peuvent se manifester par des caractéristiques primaires (telles que les organes génitaux internes et externes et la structure chromosomique et hormonale) et/ou des caractéristiques secondaires (telles que la masse musculaire, la répartition des poils et la stature).²¹

Données ventilées par sexe

Données collectées et tabulées séparément pour les femmes et les hommes permettant de mesurer les différences entre les femmes et les hommes en termes de diverses dimensions sociales et économiques. Elles constituent l'une des conditions nécessaires à l'obtention de statistiques ventilées par sexe.²²

Orientation sexuelle

Capacité de chaque personne à éprouver une profonde attirance émotionnelle, affective et sexuelle pour des personnes d'un sexe différent, du même sexe ou de plus d'un sexe, et à avoir des relations intimes et sexuelles avec elles.²³

Remerciements

Cette publication a été rédigée par le **Dr Jane Dennehy**, en collaboration avec **Oriane Loquet**, stagiaire de l'équipe Citoyenneté au CCRE, et **Beatrice Tommasi**, chargée de mission de soutien pour l'égalité et la migration au CCRE, et coordonnée par **Jaimie Just**, Conseillère égalité et diversité au CCRE. Le soutien à la recherche a été fourni par **Vincent Furlan**, Conseiller recherche et études du CCRE.

Correctrice du texte : **Penny Yim-Barbieri**

Mise en page et illustrations : **Elza Lőw**

Traduction de l'anglais : **Oriane Loquet**

Sounding Board et bonnes pratiques

Afin de s'assurer que le guide soit complet et informatif, le CCRE a organisé un atelier de réflexion pendant les étapes de rédaction afin d'échanger des points de vue avec des représentant.e.s de réseaux et d'associations européens spécialisés dans les domaines de l'égalité et familiers de l'intersectionnalité dans la pratique. Au cours d'une table ronde, les participant.e.s ont été invité.e.s à partager leurs impressions et opinions sur la première version du guide, y compris ses éléments visuels, ainsi que sur leurs expériences avec les collectivités territoriales. L'objectif était de dépasser les limites organisationnelles et empiriques du CCRE en recueillant les idées et réactions de personnes représentant celles et ceux les plus concernées et les plus touchées par les inégalités croisées. Il s'est avéré être une occasion idéale pour inclure, découvrir et se connecter à un large éventail de perspectives et d'expériences différentes.

Le CCRE remercie donc chaleureusement tous les membres du Sounding Board pour leurs précieux conseils et contributions au projet : CEMR thus warmly thanks all the Sounding Board members for their precious insights and contributions to the draft text:

Jéromine Andolfatto, Lobby européen des femmes

Jone Elizondo-Urrestarazu et Moana Genevey, Equinet

Jana Hugo, Organisation Intersex International Europe (OII Europe)

Marine Uldry, Forum européen des personnes handicapées

Anila Noor, New Women Connectors

Stefano Pellegrino, stagiaire du CCRE

Kahina Rabahi, European Anti-Poverty Network (EAPN)

Manuel Rosas Vázquez, Rainbow Cities Network

Cianán Russell, ILGA Europe

Nous adressons également nos sincères remerciements aux municipalités et aux associations qui ont offert leur soutien et leurs idées sur les bonnes pratiques locales ayant un aspect intersectionnel :

Gülsün Bor Güner, maire adjointe de la municipalité de Çankaya, responsable de la direction des services aux femmes et aux familles et de l'égalité

Paul Davies et **Shelley Nania**, Conseil municipal de Bristol

Eukene De Miguel, technicienne de l'égalité, Association des municipalités basques

Mireia Espiau Idoyaga, experte en égalité, municipalité de Vitoria-Gasteiz

Zeren İşsevenler, spécialiste de projet, municipalité de Yenimahalle.

Richard Kitt, conseiller principal, Local Government Association

Tuija Mustajärvi, conseillère en matière d'égalité des sexes et de non-discrimination, Ville d'Helsinki

Ayben Okkali Aktaş, Directrice de programmes, Union des municipalités turques

Maria Selenius, Association des autorités locales et régionales finlandaises

Enfin, notre gratitude et notre admiration vont au travail réalisé par Joan Chicón Vallejo, Anna Farràs Sanz, Mercè Soler, Teresa del Amo et Sònia Valle, de la ville de Terrassa (Espagne), qui ont gracieusement pris le temps de partager leur expérience avec le projet pionnier *Igualtats Connectades*, qui a donné lieu à l'élaboration de la « **Boîte à outils pour intégrer l'intersectionnalité dans les politiques locales** ». Il s'agit d'une entreprise impressionnante et de grande envergure que nous recommandons avec enthousiasme aux lecteurs qui sont prêts à faire passer leur travail sur l'intersectionnalité au niveau supérieur.

Bibliographie et ressources

Acker, J. (2006). "Inequality Regimes: Gender, Class, and Race in Organizations." *Gender & Society*, 20(4), 441-464. <https://doi.org/10.1177/0891243206289499>

Brun, S., Cosquer, C. (2022). Sociologie de la Race. <https://www.cairn.info/sociologie-de-la-race--9782200633394.htm>

Christoffersen, A. (2017). *Intersectional Approaches to equality research and data*. Research and data briefing 2. <https://www.advance-he.ac.uk/knowledge-hub/intersectional-approaches-equality-research-and-data>

Collins, P. H. et Bilge, S. (2020). *Intersectionality*. 2nd ed. Key Concepts. Oxford, Angleterre : Polity Press.

Collins, P. H., da Silva, E., Ergun, E. et al. (2021). *Intersectionality as Critical Social Theory*. *Contemp Polit Theory* 20, 690-725. <https://doi.org/10.1057/s41296-021-00490-0>

Columbia Law School (2017). "Kimberlé Crenshaw on Intersectionality, More than Two Decades Later."

Crenshaw, Kimberlé (1989). "Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics." *University of Chicago Legal Forum*: Vol. 1989: Iss. 1, Article 8. Disponible à l'adresse : <http://chicagounbound.uchicago.edu/uclf/vol1989/iss1/8>

Davis, M. S. (1971). "That's Interesting! Towards a Phenomenology of Sociology and a Sociology of Phenomenology." *Philosophy of the Social Sciences* 1: 309-44.

Farkas, L. (2017). "The meaning of racial or ethnic origin in EU law: between stereotypes and identities." <https://ec.europa.eu/newsroom/just/redirection/document/43228>

Fredman, S. (2016). Intersectional discrimination in EU gender equality and non-discrimination law.

Goodman, K. et Victoria, C. (2019). **La chanson "Intersectionality"**. (recommandée par Kimberlé Crenshaw)

Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Glossaire et thésaurus sur l'égalité des sexes.

International Lesbian and Gay Alliance (ILGA) Europe (2014). *Glossaire de l'ILGA-Europe*.

ONU Femmes (2021). "Intersectionality resource guide and toolkit: An Intersectional Approach to Leave No One Behind." <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2022-01/Intersectionality-resource-guide-and-toolkit-en.pdf>

Partenariat mondial pour les données sur le développement durable Global Partnership for Sustainable Development Data (2021). "Unpacking Intersectional Approaches to Data." <https://www.data4sdgs.org/resources/unpacking-intersectional-approaches-data>

The Law Society (2022). "D&Ictionnaire". "A guide to race and ethnicity terminology and language."

Ville de Terrassa (2019). *Boîte à outils pour intégrer l'intersectionnalité dans les politiques locales*. www.igualtatsconnect.cat

Notes

- 1 La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale - www.charter-equality.eu
- 2 Crenshaw, Kimberlé (1989) "Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics."
- 3 Acker, J. (2006). Inequality Regimes : Gender, Class, and Race in Organizations.
- 4 Davis, M. S. (1971) "That's Interesting! Towards a Phenomenology of Sociology and a Sociology of Phenomenology."
- 5 <https://www.lawsociety.org.uk/topics/lgbt-lawyers/diversity-and-inclusion-dictionary>
- 6 <https://eige.europa.eu/thesaurus/terms/1141>
- 7 Brun, S., Cosquer, C. (2022). Sociologie de la Race. <https://www.cairn.info/sociologie-de-la-race--9782200633394.htm>
- 8 <https://www.lawsociety.org.uk/topics/ethnic-minority-lawyers/a-guide-to-race-and-ethnicity-terminology-and-language>
- 9 <https://www.ohchr.org/en/universal-declaration-of-human-rights>
- 10 <https://www.ccre.org/en/actualites/view/4255>
- 11 <https://igualtatsconnect.cat/wp-content/uploads/2019/09/Publicacion-Igualtats-Connect-ENG-1.pdf>
- 12 Moyenne de Bristol, Femme, Homme, BME (Groupes ethniques noirs et minoritaires), WME (Groupes ethniques blancs minoritaires), LGB (Lesbiennes, Gays et Bisexuels), 16 à 24 ans, 50 ans et plus, 65 ans et plus, Soignant, Handicapé, Sans religion ou foi, Religion ou foi.
- 13 Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, article 1
- 14 <https://www.lawsociety.org.uk/topics/ethnic-minority-lawyers/a-guide-to-race-and-ethnicity-terminology-and-language>
- 15 <https://eige.europa.eu/thesaurus/terms/1168>
- 16 https://ilga-europe.org/sites/default/files/ilga-europe_glossary_final_170714_www.pdf
- 17 <https://eige.europa.eu/thesaurus/terms/1179>
- 18 <https://eige.europa.eu/thesaurus/terms/1493>
- 19 Center for Intersectional Justice (CIJ), "Intersectional discrimination in Europe : relevance, challenges and ways forward", 2019. https://www.intersectionaljustice.org/img/intersectionality-report-FINAL_yizq4j.pdf
- 20 <https://eige.europa.eu/thesaurus/terms/1361>
- 21 <https://www.ilga-europe.org/about-us/who-we-are/glossary/>
- 22 <https://eige.europa.eu/thesaurus/terms/1366>
- 23 <https://eige.europa.eu/thesaurus/terms/1380>

A propos du CCRE

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) est la plus large organisation de collectivités locales et régionales en Europe. Ses membres sont plus de 60 associations nationales de municipalités et régions de 41 pays européens. Ensemble, ces associations représentent quelque 100 000 collectivités locales et régionales.

Les objectifs du CCRE sont doubles : influencer la législation européenne au nom des collectivités locales et régionales et fournir une plateforme d'échange entre ses associations membres et leurs élus et experts.

En outre, le CCRE est la section européenne de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), l'organisation mondiale des collectivités locales.

www.ccre.org

À propos de l'Observatoire

Le CCRE a lancé l'Observatoire de la Charte européenne pour l'égalité en 2012 afin de soutenir les signataires de la Charte dans leurs efforts pour mettre en œuvre la Charte et faire progresser l'égalité des genres. La plateforme en ligne présente des bonnes pratiques et des exemples de politiques locales réussies en matière d'égalité des sexes et facilite l'apprentissage par les pairs entre les signataires. Elle comprend également des conseils sur la manière d'élaborer un plan d'action pour l'égalité et comporte une base de données (« l'Atlas »), qui fournit des informations de contact et des liens vers les plans d'action pour l'égalité des genres des signataires.

Le travail de l'Observatoire est coordonné par le Secrétariat du CCRE, en collaboration avec la Commission permanente pour l'égalité du CCRE et un groupe d'expert.e.s composé de coordinateur.trices nationaux.ales/points focaux genre des associations membres du CCRE.

www.charte-egalite.eu



Le contenu de cette publication n'engage que son auteur et relève de sa seule responsabilité. La Commission européenne ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.

Soutenu par le programme "Citoyens, égalité, droits et valeurs" de l'Union européenne (2021-2027).

© Council of European Municipalities and Regions, 2022

This work is licensed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License.



Council of European Municipalities and Regions

1 Square de Meeûs B-1000 Brussels, Belgium

+ 32 2 511 74 77

charter@ccre-cemr.org